



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 25/2020
Date de la séance du CE : 15 janvier 2020
Direction : Chancellerie d'Etat
N° d'affaire : 2019.STA.2035
Classification : Non classifié

Grand Conseil. Démission et remplacement

Le Conseil-exécutif prend acte de la démission de M^{me} la députée Anita Luginbühl-Bachmann, Krattigen, avec effet au 31 janvier 2020.

Conformément à l'article 90, alinéa 2 de la loi du 5 juin 2012 sur les droits politiques, le Conseil-exécutif déclare

M. **Matthias Matti**, né en 1970, Kirchgasse 5, 3770 Zweisimmen, inscrit sur la liste 9, PBD, dans le cercle électoral de l'Oberland,

élu au Grand Conseil au 1^{er} février 2020.

Le présent arrêté sera publié dans la Feuille officielle du canton de Berne.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataire
– Chancellerie d'Etat